



**OGEC D'ENSEIGNEMENT DU BASSIN CHARTRAIN
COMPTABILITE**

2, avenue Béthouart (siège social)
28000 CHARTRES

(ligne directe) Tél. 02.37.34.61.58 (comptabilité)

Fax. 02.37.34.61.59

suivifinancier@ind-chartres.fr

www.ind-chartres.fr

MODALITÉS DE RÈGLEMENT 2021/2022

⇒ **3 possibilités de règlement offertes :**

- 1/ **En espèces** - merci de téléphoner au préalable : 02 37 34 61 58

- 2/ **Le chèque mensuel :**

- Libellé à l'ordre de « OGECEB » à renvoyer à l'adresse ci-dessus.

Se conformer à l'échéancier indiqué sur la facture annuelle qui sera envoyée fin septembre 2021

- 3/ **Le prélèvement automatique*** : **en 9 mensualités du 5/10/ 2021 au 5/06/2022 :**

ATTENTION, si vous étiez déjà en prélèvement automatique l'an passé (école Saint Ferdinand, collège et lycée Notre Dame), il n'y a **aucune** demande particulière à faire.

Pour les familles optant pour le prélèvement, et afin de le mettre en place dans les délais impartis, merci de nous retourner à l'adresse ci-dessus, les 3 éléments suivants :

- 1/ **Le COUPON ci-dessous, complété.**

- 2/ **LE Mandat de Prélèvement SEPA joint, sur lequel vous devez obligatoirement compléter :**

- les lignes numérotées : de 1 à 6

- la ligne numéro : 13

- n'oubliez surtout pas la signature sur ce mandat.

- 3/ **Votre RIB : très important**

***Tout prélèvement impayé entraîne des frais de 25,00 € refacturés à la famille.**



*Coupon à joindre au **mandat de prélèvement SEPA** et au **RIB**, pour identification.*

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Nom (s) et prénom (s) de l'enfant (des enfants)

Fait le :

